HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL ET TRAVAUX NON ELECTRIQUES

Objectifs

En fin de stage, les participants connaitront les dangers de l'électricité et seront à même de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer certaines opérations à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité, et ainsi respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

Personnel concerné

Personnel « non électricien » appelé à effectuer des opérations d'ordre non électriques dans un local d'accès réservé aux électriciens, ou dans le voisinage d'installations électriques sous tension des domaines basse et haute tension et pourront prétendre être habilité **B0** et/ou **H0(V).**

Validation

En fin de stage et au vu des résultats, le formateur formulera à l'employeur un avis, afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

Durée

De 1 jour à 1,5 jours

La durée est modulable en fonction des besoins particuliers du client, de l'extension HT et de la nature des travaux confiés aux personnes concernées.

Contenu

1/ Notions élémentaires d'électricité

- Tension, intensité, résistance, …
- Les domaines de tension
- Identification : les locaux, les couleurs des conducteurs
- Repérage dans les installations électriques…
- Appellation des câbles …

2/ les dangers et la prévention des risques électriques

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Effets du courant de court circuit dans un tableau électrique
- Exemples d'accidents
- Les mesures de protection contre les contacts directs et indirects

3/ La norme NF C 18-510

- Obligations de l'employeur selon le décret du 22/09/2010
- Les ouvrages électriques : description
- Les intervenants au voisinage d'ouvrages électriques
- Les fonctions de l'appareillage
- Procédures et opérations en l'absence de tension
- Travaux au voisinage de la tension en BT et/ou HT

4/ Comment travailler en sécurité ?

- Vidéo : *Attention ! Basse Tension*
- Les distances de sécurité
- Autorisations de travaux
- Lecture et interprétation de la signalétique
- Condamnation et consignation, rôles des différents intervenants
- Matériel de sécurité électrique (outillage et EPI)
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- Travaux d'ordre non électrique
- Balisage de la zone d'activités

5/ Que faire face à un accident ou incendie d'origine électrique ?

- Notions de premiers secours
- Incendie sur un ouvrage électrique : les extincteurs, …
- Enceintes exigües et/ou confinées

6/ Applications pratiques

- Présentation des équipements électriques
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements
- Porter les EPI : où, quand, comment, …
- Application des règles générales de sécurité
- Mise en place et/ou interprétation du balisage

MAJ le 29/01/2024
PHETNE-1

Centre de formation Garibaldi 6 rues des combattants en AFN 03000 Moulins
Tél : 04 70 47 08 20 / 06 80 24 80 68 Fax : 09 70 63 19 26 @ : garibaldi.formation@orange.fr
N° d'Activité : 83 03 03537 03 APE : 8559 A SIRET : 79373414600020 TVA Intra : FR 76 793 734 146